

**Les Grands oubliés**

le 24/06/2015

*Les nouvelles grandes régions nées de la réforme territoriale vont reléguer toute une part de la population à l'extrême marge du pays. Les oubliés du monde rural ainsi que les habitants des zones périphériques, même urbanisées, seront en effet les grands perdants de cette réforme dont l'impact sur l'organisation du territoire, les services publics et l'emploi n'a pas été pleinement mesuré. De fait, les oubliés que le Front National a mis un point d'honneur à défendre, sont en passe de devenir les grands oubliés de la République.*

- **L'esprit vicié de la réforme :**

L'esprit de la réforme territoriale va à l'inverse de tout ce qu'il faudrait faire :

- **D'un côté elle renforce la décentralisation**, en ce qu'elle accroît le pouvoir des collectivités territoriales dans un certain nombre de domaines (source de gabegie et de clientélisme), au détriment de l'Etat.

- **De l'autre elle amorce un mouvement de reconcentration**, en regroupant les services de l'Etat dans les futures capitales de région. En effet, dans le cas des régions fusionnées, ce ne sont pas seulement les administrations centrales dans anciens conseils régionaux qui vont être démenagées, mais également une grande partie des services déconcentrés de l'Etat (préfectures de régions, agences régionales, etc.), et même de certaines entreprises de service public.

- **Les territoires perdants : régions fusionnées = régions effacées**

Avec cette réforme, de nombreux territoires sont clairement perdants.

Il y a tout d'abord les régions qui vont perdre leur capitale régionale et les services qui vont avec : ceci concerne principalement la Champagne-Ardenne, la Lorraine, le Limousin, le Poitou-Charente, l'Auvergne, la Franche-Comté, le Languedoc-Roussillon et la Picardie. À ces régions entières peuvent également s'ajouter d'autres territoires et départements appartenant aux régions dites « gagnantes », mais situés en périphérie de ces dernières et qui subiront, comme les autres, la concentration des services (par exemple l'Ain, en Rhône-Alpes).

**L'hypermétropolisation** dont vont profiter les nouvelles capitales régionales aura une incidence non seulement sur les administrations et la vie politique locale, mais également sur l'ensemble du tissu économique régional qui, comme en Ile-de-France, s'organisera autour de ces nouveaux centres attractifs.

De plus, à la perte des emplois publics directs appelés à déménager, s'ajoutera la perte des emplois indirects et induits qui en dépendaient. Il faut en effet compter que lorsqu'un agent est muté, il est souvent accompagné d'une famille. Combien de communes sont ainsi déjà mortes à la suite de la fermeture d'une caserne militaire ou d'un hôpital ? Un phénomène connu qui va naturellement se répéter.

**Ce qu'il faut bien comprendre, c'est que ce mouvement qui pour l'heure ne concerne que les administrations régionales et ce qui en dépend, sera demain beaucoup plus fort et puissant dans ses effets négatifs si l'RPS met en application ses projets de disparition du département.**

- **Vers la désertification et la sous-représentation des territoires ruraux**

Comme nous venons de l'écrire, la fusion des régions n'implique pas seulement la disparition des collectivités locales concernées et leurs administrations, mais également celle d'un certain nombre de services de l'Etat et des grandes entreprises assurant une mission de service public.

Concrètement, on estime que la fusion des régions entraînera le déplacement d'environ 20 000 agents sur l'ensemble du territoire (agents d'Etat + agents territoriaux), représentant 65 000 personnes en y incluant leurs familles. Un chiffre non négligeable mais encore modeste, qui pourrait monter à 330 000 emplois déplacés et près de 700 000 personnes avec les familles, en cas de suppression des départements et d'un nouveau mouvement de concentration.

**Une telle politique ne pourra qu'accentuer la désertification des territoires ruraux délaissés, précipitant le déclin du commerce, des services publics (fermetures inévitables d'écoles, de bureaux de poste, de gares ferroviaires et routières, etc.), aggravant le chômage et générant à l'inverse une pénurie des logements et la flambée des prix de l'immobilier dans les grandes métropoles.**

En outre, la sous-représentation politique des départements ruraux au sein des nouvelles assemblées régionales pose un vrai problème pour la défense des intérêts de ces territoires. Quelques exemples :

- En Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine, **la Haute-Marne n'aura que 8 représentants sur 169 élus (4,7%)**, contre 35 pour le seul Haut-Rhin (20,7%).

- En Aquitaine-Limousin-Poitou-Charente, **la Creuse n'aura que 6 représentants sur 183 élus (3,2%)**, contre 48 pour la Gironde (26,2%).

- En Auvergne-Rhône-Alpes, **le Cantal n'aura que 6 représentants sur 204 élus (2,9%)**, contre 37 pour la seule Métropole de Lyon (18,1%).

- **La position du Front National :**

Le modèle d'organisation territoriale reflète une vision bien spécifique de l'Etat. Ce n'est pas un aspect anodin de la politique. C'est en effet de cette organisation institutionnelle et territoriale que découlent les grandes politiques d'aménagement du territoire. L'unité de la République et l'égalité des territoires sont des choses qui s'organisent et se pensent sur le long terme.

De ce point de vue la réforme territoriale en cours menace gravement la cohésion nationale, l'égalité entre les citoyens et marque une rupture très inquiétante dans la continuité du service public. **Il apparaît clairement aujourd'hui que derrière cette réforme se dessine une volonté de déstructurer de la France en vue de l'adapter au modèle fédéraliste européen.**

Le Front National propose lui un modèle qui a fait ses preuves, proche du citoyen et respectueux de l'organisation historique de la France.

**Ce modèle s'appuie sur la commune, le département et l'Etat. Les régions, sur la base de leurs anciennes limites, ne doivent plus devenir que de simples organes de coopération entre les départements, sans élus propres.**

**Surtout, l'Etat doit récupérer un certain nombre de compétences pour assurer à tous, par le biais d'une administration déconcentrée, les bienfaits d'une politique conforme à l'intérêt général.**

Ce sont à ces conditions seulement que nous éviterons la relégation de nos territoires ruraux, qui font l'âme de la France, au rang des grands oubliés de la République.

Auteur : Joffrey Bollée